

et Georges Ulveling commissaires chargés de faire au Gouvernement des propositions tendant à assurer l'exécution des stipulations visant le remboursement de ladite subvention, conformément aux conventions de 1856, 1858, 1859, 1860 et 1872.⁷⁾

Quand, fin 1884, le baron de Blochausen conclut le fameux projet de convention avec la Société des Chemins de Fer Prince-Henri à des conditions peu favorables à l'Etat — ce qui lui amena le désaveu de ses collègues Eyschen, Kirpach et Mongenast — on lui fit entendre que son rôle était joué. Le Ministre d'Etat comprit et envoya le 5. 1. 1885 sa démission au Roi Grand-Duc.

Celui-ci, heureux de pouvoir enfin se débarrasser du châtelain de Birtrange, avait de nouveau jeté son dévolu sur Emmanuel Servais et le manda à La Haye. Loin d'être enchanté de la mission qui l'y attendait, Servais se présenta le 9 janvier devant le Souverain. Comme il l'avoue dans une lettre adressée le 22 février au comte de Schimmelpenninck⁸⁾ (et comme le confirme Edouard Thilges⁹⁾), Servais n'accepta de former un gouvernement qu'«à défaut de MM. Thilges et Vannérus et seulement dans un temps moral, après que la Chambre aurait terminé sous la direction du Gouvernement actuel, certains travaux qui figurent depuis longtemps à son ordre du jour.»⁹⁾

C'est qu'Emmanuel Servais voulait éviter à de Blochausen ce que le prince Henri lui avait imposé en 1874 à lui, Servais: quitter le pouvoir avant l'évacuation des projets en cours.

Guillaume III insistant, Servais s'adressa d'abord aux deux personnalités susmentionnées. Celles-ci ayant décliné pour des raisons que Servais, dans une lettre adressée le 13 janvier au Roi Grand-Duc, considère «réellement comme fondées» il ajoute: «Les personnes peu nombreuses parmi lesquelles un choix pourrait être fait craignent de se présenter devant la Chambre après le vote de confiance qu'elle vient d'émettre... d'autant plus que l'acceptation des fonctions de membres du gouvernement pourrait être considérée comme un acte impliquant un blâme contre leurs prédécesseurs.» In fine Servais recommande au Roi de ne pas donner suite à la démission du baron de Blochausen et d'ajourner la question (jusqu'à la fin de la session de la Chambre), afin de ne pas troubler la situation politique que le président du Conseil d'Etat juge «bonne», en présence d'une majorité parlementaire «animée de bons sentiments».

Le lendemain Servais s'adresse encore au comte de Schimmelpenninck pour lui confier: «Forcer M. de Blochausen à se retirer dans ce moment, ce serait presque le flétrir. Cependant il a été pendant dix ans à la tête des affaires, il a administré non sans succès, il a paru jouir de la confiance du souverain. Ces circonstances semblent exiger qu'on procède à son égard avec quelques ménage-

⁹⁾ Ancien Ministre des Pays-Bas à Berlin.